

**SE FORMER,
ÇA NE SERT À
RIEN.**

100% FAUX

le cnam
NOS FORMATIONS FONT VOTRE AVENIR

le cnam

82% de nos élèves améliorent leur situation professionnelle

Certificat de spécialisation - CS11600A Mobilités et logistique urbaine durable

Objectifs de la formation

Ce certificat de spécialisation forme à la logistique urbaine durable et aux mobilités. Proposé en formation continue, il permet d'acquérir des connaissances et des compétences sur le transport de passagers et de marchandises, l'urbanisme, et les politiques publiques liées aux mobilités urbaines.

Public visés

Ce certificat s'adresse aux urbanistes et architectes, agents de la fonction publique territoriale, chargés de mission, d'étude, de projet, consultants auprès d'élus locaux, entreprises du transport et de la logistique.

Conditions d'accès

- Être titulaire d'un bac+3 à bac+5.

Compétences professionnelles et connaissances visées

- Appréhender le contexte de la mobilité des personnes et de la logistique urbaine ;
- Appréhender les enjeux économiques, sociaux et environnementaux des mobilités ;
- Maîtriser les politiques publiques en matière de transport et de mobilité ;
- Identifier les innovations et les évolutions du secteur du transport et de la mobilité (passager et marchandises) ;
- Diagnostiquer les besoins du territoire en matière de logistique urbaine en lien avec la mobilité des passagers et les autres fonctions urbaines ;
- Programmer les équipements de logistique urbaine : dimensionner les équipements de logistique urbaine ;
- Appréhender le développement immobilier en lien avec les mobilités.

Contenu de la formation

Ce certificat propose deux enseignements alliant théorie et pratique :

- Aménagement du territoire, transports, flux et mobilités durables. Débats scientifiques et pratiques professionnelles.
- Logistique urbaine, fret et mobilité des marchandises.

Ce certificat propose également un atelier professionnel. Celui-ci constitue une réponse à une question posée par une entreprise ou une collectivité en lien avec les mobilités (marchandises ou passagers).

Équipe pédagogique

Les enseignements sont dispensés par des enseignants-chercheurs et des professionnels.

Procédures d'admission

La sélection des candidatures se fait sur dossier. Celui-ci comprend un curriculum vitae et une lettre de motivation. À envoyer à : certificats.territoires@lecnam.net

Modalité et temporalité de la formation

La formation est déployée en hybride (présentiel et distanciel). Deux jours de présence au Cnam Paris sont requis. Les cours se déroulent du 19 septembre 2022 au 20 janvier 2023. L'atelier se déroule du 6 février au 1^{er} juin 2023.

Tarif (en vigueur en septembre de chaque année)

- 30 € le crédit (septembre 2021)

Date limite d'inscription

- 30 septembre 2022

Perspectives professionnelles

- **Chargé de mission dans le domaine de la mobilité au sein d'une collectivité territoriale, d'un bureau d'étude, d'un cabinet de conseil**
- **Chargé d'études dans le domaine de la mobilité au sein d'une collectivité territoriale, d'un bureau d'étude, d'un cabinet de conseil**
- **Référent logistique urbaine au sein d'une entreprise de transport ou de logistique**

Certificat de spécialisation Mobilités et logistique urbaine durable



Programme du certificat de spécialisation Mobilités et logistique urbaine durable		
Code UE	Intitulé de l'UE	Crédits
EDT220	Aménagement du territoire, transports, flux et mobilités durables Débats scientifiques et pratiques professionnelles	4
LTR 203	Logistique urbaine, fret et mobilité des marchandises	4
LTR 201	Atelier projet - Mobilités	4

Ce certificat est proposé en partenariat avec :



le cnam



REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été décernée au titre des critères et efforts suivants :

- ACTIONS DE FORMATION
- BILANS DE COMPETENCES
- ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE



Aider les élèves en situation de handicap :

handi.cnam.fr

territoires.cnam.fr

Contact

01 40 27 23 31

certificats.territoires@lecnam.net